

THE RED HOT-ROC



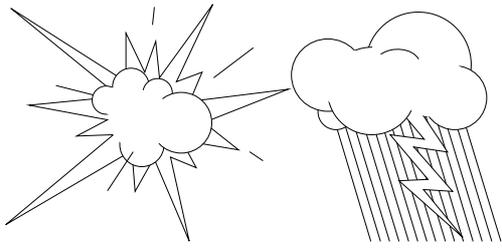
NEWS PEPPERS

SEPTEMBRE 2014

Sommaire :

Edito du Président
Brèves de comptoir
Topos
Liste des adhérents
Lettre de la FFME
Bulletins de renouvellement
Documents d'assurance





L'EDITO du Président :

Comme chaque année, le journal de septembre étant consacré aux renouvellements d'adhésions, il me faut annoncer l'augmentation de cotisation ☺ ... En 2015 ce sera 1 € sur la licence adulte (qui passe de 59€ à 60€) ... mais stable pour la licence jeune (45€) et même 3€ de baisse (30€ en 2015 contre 33€ cette année) sur la licence famille !

Nous faisons un effort, afin d'encourager l'adhésion des enfants et petits enfants des adhérents, en effet les subventions qui nous permettent de concevoir nos actions sont assujetties à un nombre minimum de 10 mineurs inscrits au club!

Pour les clubs qui se sont spécialisés dans la garderie des tous petits le mercredi, et qui ne jurent que par leur compétitions "microbes" ... cela ne pose aucun problème ! Mais pour notre association qui se veut uniquement centrée sur les activités historiques des pratiques outdoor sans encadrement ... c'est un challenge!

Nous sommes un club relativement vieillissant, et notre entêtement à refuser les activités qui font le succès de beaucoup de clubs "branchés", SAE - Slackline - Accrobranche - Wingsuit - Canyonning - Dry tooling ... etc, nous condamne sans doute !

Doit on céder et accepter au nom de la modernité, des nouvelles pratiques qui à mes yeux de Président semble parfois inacceptable ... Le débat est lancé pour la prochaine AG!

L'an dernier, j'ai envoyé à chacun la licence en format pdf. C'est certes du travail mais je suis là pour ça ☺ ... Et donc je continuerai. Ceux qui le désirent peuvent alors l'imprimer.

Chaque année, j'essaye de trouver pour cet éditto des raisons de satisfaction dans la vie du club, mais de plus en plus un certain pessimisme se dégage de mes éditoriaux! Pour 2014, c'était le cas, et pour 2015 ... pas mieux!

Certes, l'équipement continue à Crept, à Saint Crépin et à Kalymnos et les rassemblements conviviaux que nous programmons sont suivis (certes toujours par les mêmes, et pas que pour pratiquer l'escalade ...)!

Force est de constater que les adhérents vieillissent et sont moins motivés par des activités outdoor très régulières, les équipiers semblent se lasser ... usés par les chantiers pénibles que représentent l'équipement de voies faciles!

La photo de couverture du journal, axée sur l'alpinisme, est néanmoins un message d'espoir sur les valeurs éternelles de nos pratiques historiques!

Notre cotisation très faible (presque uniquement le prix de la licence + l'assurance), permet néanmoins de garder des membres qui, s'il fallait prendre une cotisation club onéreuse, ne resteraient plus avec nous!

Positivons en soulignant que notre annuel rassemblement du mois d'août est toujours bienvenu et encore cette année ce fut très convivial.

Une pensée, cette année, à notre Vice Président Éric PONCET qui nous a quitté en juin ... le jour de la fête du club (mauvais présage ☺)

Soyons forts et imaginatifs ... pour essayer de redonner vie au club! Se rendre utile en équipant des voies doit rester un motif de fierté!

Hot Roc reste ... un petit club, qui aux sources de sa création en 1986, regroupait des passionnés de l'escalade en falaise, désireux de participer à leur entretien et leur développement !

Bruno FARA



VIE DU CLUB...

Ce petit journal, est destiné à vous informer aussi bien de la vie du club que de la vie fédérale.

✚ **IMPORTANT** cette année (comme depuis quatre ans ... retraite oblige)

*Le Président devant quitter la France du 3 octobre au 15 novembre, **PENSEZ A RENVOYER LES BULLETINS avant début octobre** afin qu'il puisse saisir les licences dans le système fédéral avant son départ. Pour ceux qui retardent l'envoi d'un chèque pour des raisons d'été festif ayant coïncé leurs finances ... qu'ils se rassurent, ils seront posés en banque fin novembre !*

✚ *Vous trouverez en annexe: La liste de tous les membres de Hot-Roc. Que ceux qui découvrent une erreur dans ce listing nous préviennent... **TRES IMPORTANT ! Afin de pouvoir tenir la liste à jour, si vous possédez un Email (ou si le vôtre a changé), informez nous par un message (hotroc@free.fr).***

✚ *Nous étions **65 adhérents pour la saison 2014**, voir la liste (contre 63 en 2013, 58 en 2012, 53 en 2011, 52 en 2010, 55 en 2009 et 59 pour la saison 2008) ... nous progressons à nouveau. Il est important d'essayer de rester un club supérieur à 50 adhérents (limite de qualif ... pour être représenté aux votes du Comité Directeur). Cette année l'adhésion des enfants et parfois des petits enfants des adhérents a compensé les départs des adultes !*

✚ *Les formulaires de renouvellements joints à ce journal, avec la feuille de calcul imprimée au verso, sont assez simples à utiliser ... même les moins organisés devraient pouvoir retourner au club leur adhésion dans les délais ! **Pensez bien à vérifier votre Email (ou le numéro de portable si vous n'avez pas de PC)** car vous recevrez votre adhésion par ce biais. Essayez de faire attention en remplissant le document de calcul ... chaque année je dois renvoyer des chèques car le calcul s'avère faux !*

✚ *Vous trouverez, en plus des documents spécifiques à l'assurance, la copie du courrier fédéral adressé aux Présidents de club. Le document complet fait 12 pages, seules quelques-unes sont jointes à ce journal. Le document complet a été envoyé à chacun et est visible sur le site du club : <http://hotroc.free.fr> . Sa lecture permettra de mieux connaître la Fédération, les détails du coût de la licence et de l'assurance et de cerner la politique Fédérale.*

✚ ***L'assurance est de 10€ ... mais seule l'assurance RC (3€) est obligatoire avec l'adhésion F.F.M.E.** Pour ceux qui voudraient ne pas bénéficier de la garantie des personnes (atteinte corporelle - défense recours – frais de recherche – rapatriement), contactez le club ! Enfin ... pour gagner 7€, j'espère que cette possibilité (réglementairement obligatoire) ne fera aucun adepte ... c'est déjà assez compliqué à gérer, sans encore en rajouter !*

✚ **Mauvais point :**

Le Président n'a plus la disponibilité pour éditer plusieurs journaux par an ! Du coup chaque journal de septembre reprend plus ou moins les nouvelles données dans les " news " du club, que chacun peut consulter (<http://hotroc.free.fr/news/page%20news.htm>) ... sans doute peu les lisent (de plus nous avons un adhérent qui n'a pas de connexion ... et oui ... ça existe encore !). Je fais donc ci-dessous un récapitulatif de la vie du club durant cette année:

✚ **20 juin 2014... Bad new ... décès de Eric PONCET!**

Nous étions une vingtaine ce vendredi pour la traditionnelle soirée club du solstice d'été. Nous savions Eric PONCET, notre vice Président, malade ... mais l'annonce de son décès à l'ouverture de cette soirée a transformé ce qui devait être la fête! Pour ceux qui ne l'ont pas vécu, c'est son ami Laurent Chappaz, qui devait le prendre à son domicile pour cette soirée, qui l'a découvert décédé dans son fauteuil ! Condoléances à Laurence son épouse qui est membre du club.

✚ WE 7, 8 et 9 juin 2014 en Dévoluy

Nous étions 9 membres de Hot Roc, en ce long WE de Pentecôte pour se retrouver au camping du lac du Sautet à Corps ... au programme, escalade à la falaise des Gicons (très belle falaise d'été), randonnée dans le val Jouffrey le dernier jour ... sans oublier le resto mythique de Corps, l'hôtel de la Poste!

✚ WE 24/25 mai 2014 "clean up day" à Crept!

Pour remplacer la journée de Novembre 2013 annulée (mauvais temps), un WE de nettoyage du nouveau secteur actuellement en chantier, entre "Ponchette" et "Liaison", avait été décidé.

Au programme de cette journée également un débroussaillage des abords et sentiers.

Ce fut le moyen de nous retrouver ensemble pour deux journées sympathiques ... et très efficaces!

Le repas du samedi soir était organisé à l'auberge Archirel de Montagneu, (traditionnel QG du club). Des messages ayant été postés sur internet nous n'avons pas eu trop de problèmes pour gérer les grimpeurs circulant sous le secteur en chantier.

Ce nouveau secteur baptisé "Travaux d'Hercule" comportera 13 voies nouvelles, les équipiers (Jean Noël BOURGEOIS et Bernard NODIMAR) ne pouvaient pas assumer seuls un tel travail de purge et nettoyage, c'est "l'esprit du club HOT ROC" qui est donc venu à leur rescousse depuis 3 ans pour achever ce chantier phénoménal!

Une mise à jour est en cours de réalisation et sera prochainement mise en ligne!

Encore pas mal de travail, principalement pour restaurer le sentier du pied de voies qui a beaucoup souffert! Une nouvelle journée de corvée est à l'étude pour réaliser cette tâche (voir plus loin)!

Membres présents à ce WE: ARZI Mohammad, BERTRAND Alain, BOURGEOIS Jean-Noël, BOURGEOIS Isabelle, CHAPPAZ Laurent, CHATILLON Gilles, CLARET-TOURNIER Didier, ESPINOSA Françoise, FARA Bruno, FLECHON Georges, FRANCHINA Anne-Marie, GUERIN Renée, GAILLOT Robert, MILLION Jean Louis, MOREL Gérard, NODIMAR Katty, NODIMAR Bernard, PALLIERE Grégory, ROUX Patrick, SZAWROWSKI Nicolas

Le club a participé au repas du samedi soir, en offrant les boissons! Si le samedi il y avait un bon nombre de bénévoles actifs, le dimanche nous n'étions plus que 7 encore motivés ... et plus très efficaces!

✚ St Crépin: Secteur des Lyonnais nouvelles voies

Un secteur équipé par Bernard et Katty NODIMAR depuis 2012.

Ils poursuivent le travail en profitant des longs week end de mai. Ils ont rencontré sur place des grimpeurs locaux qui sont enchantés du nouveau secteur de St Crépin. Durant le camp d'été nous avons testé et coté les voies ... topo à venir sur le site du club

✚ Vie du club: AG 2013

Le vendredi 24 janvier 2014, se tenait notre assemblée générale 2013, 24 personnes présentes

Membres présents: (24 personnes ayant signé la feuille de présence): FARA Bruno (Président), PONCET Eric (Vice-président), GUERIN Renée (Trésorière), PALLIERE Grégory (secrétaire adjoint), ARZI Mohammad, BERTRAND Alain, BOURGEOIS Jean-Noël, BOURGEOIS Isabelle, CHAPPAZ Laurent, CODURI Cécile, CUISNIER Vincent, ESPINOSA Françoise, FRANCHINA Anne-Marie, GAILLOT Robert, HERNANDEZ Alain, JOURJON Monique, LAMBOURDIERE Stella, MILLION Jean Louis, MOREL Gérard, NODIMAR Katty, NODIMAR Bernard, ROUX Patrick, SEDILLEAU Cédric, SZAWROWSKI Nicolas

✚ Bon point : CNDS

La subvention du C.N.D.S est reconduite cette année (1500 €) ... c'est plus que l'an dernier (1300€) . Dans une société où les subventions associatives sont à la baisse (comme tous les budgets !), merci à Jean-Christophe BERRARD notre secrétaire qui, chaque année, nous monte un dossier béton ! Merci aussi au bureau du CD69 qui a examiné notre dossier avec attention et retenu l'effort que nous faisons pour l'équipement dans la région !

Le CNDS est une subvention versée à chaque association qui dépose un dossier, les critères d'attributions sont bien définis. L'incidence des mineurs inscrits à l'association est assez concrète ... moins de 10 et nous ne pouvons postuler ! Cette année c'était juste (nous avons 10 jeunes). Mais pour assurer l'an prochain, nous avons décidé de mettre la licence famille au prix le plus bas possible (30€ ... 3€ de moins que l'an dernier). Cela pourra encourager certains à inscrire un enfant ... voire les petits enfants ! Je rappelle le principe de la licence famille ... c'est un tarif accordé à partir de la 3ème inscription sur un même domicile, (les deux premiers inscrits peuvent être les enfants d'ailleurs ... au tarif jeune), ensuite tous les inscrits seront au tarif famille (mais toutes les options ... ski, VTT, assurance + ou ++ sont à ajouter !)

✚ Bon point ... Hot Roc participe à l'entretien des falaises. !

Nous avons reçu un courriel d'un grimpeur (Philippe ANTOINE) qui fréquente régulièrement le site de Neuville sur Ain (le site historique du club Hot Roc ... bien avant Crept !).

Ayant constaté que la végétation avait tendance à envahir certaines voies, il a régulièrement coupé, les petites ronces avec un petit sécateur, puis acheté un taille haie manuel et une mini scie, pour s'attaquer à des gros ronciers qui rendaient la pratique de certaines voies impossibles.

Il a ainsi libéré "gare aux gorets" et "top gamelle", dégagé le relais et la plateforme de "dent pour dent" (la voie en elle-même était OK, mais le relais était enfoui sous l'humus) et aussi enlevé les "arbres" de "œil pour œil".

Il a également commencé à dégager le "vidangeur masqué", "Audrey" et "cambouis" (pas terminé, mais cela sera fait à l'automne)

Il signale que quelques chaînes sont un peu rouillées et nécessiteraient d'être changées et que certains relais n'ont pas de chaîne (ce qui a tendance à augmenter les frottements).

Il souhaiterait établir un partenariat, avec le club, pour compléter quelques chaînes de relais et rééquiper la voie "le damné du Wyoming" (le surnom aux USA de Eric PONCET !)

Après l'avoir félicité, nous lui avons répondu que c'était envisageable de l'aider en lui conseillant, sans pour autant le forcer, (pour une fois qu'un bénévole se manifeste pour entretenir les voies faciles !) d'adhérer au club bien sûr !

✚ Bon point : Crept fédère le club

Les WE entretien de Crept sont fréquentés, (voir la news du clean up day) ils nous permettent de nous retrouver ... Une suite de cette journée Crept est programmée à l'automne (s'il y a des bonnes volontés !) Le 22 (et/ou) le 23 novembre 2014, une journée au moins ... pour entretenir surtout le sentier qui a souffert sous le secteur "Travaux d'Hercule" ! La poursuite de nos actions "clean up day" est à continuer car elle s'inscrit dans nos missions vis-à-vis du CNDS

Le Président n'étant pas en France de mi-octobre à mi-novembre, un responsable de cette sortie devrait être désigné en septembre. Le club contactera les volontaires pour faire le point début octobre ...

✚ Bon point : Kalymnos

Le nouveau secteur équipé sur Télendos par Bruno FARA (Miltiadis) continue à être développé, celui-ci a ajouté 2 nouvelles lignes ce printemps ... à présent la falaise compte 28 voies, et est sans doute terminée.

Avec deux autres membres du club (André LANGENBACH et Roger RUNACHER) il développe à présent le secteur Prophitis Andréas (Plus de 40 voies ...), un article élogieux a été publié sur le site de Kalymnos : <http://climbkalymnos.com/prophitis-andreas-a-new-major-crag-on-kalymnos/> texte intitulé : Prophitis Andreas, a major new crag on Kalymnos

Nicolas SZAWROWSKI continue aussi à créer de nouvelles lignes à San Photis (3 nouvelles voies ce printemps).

Cet été Jean Noël BOURGEOIS a ajouté 2 nouvelles lignes à Ghost Kitchen et en automne sans doute de nouvelles lignes par André et Roger ... ainsi qu'au printemps 2015, le Président retournant passer quelques mois sur cette île !

✚ Mauvais point ...

Le Président n'a pas envoyé le rapport de l'AG 2013 par courrier ... mea culpa. Il était néanmoins disponible sur le site du club, et a été transmis en pièce jointe aux membres connectés !

✚ Bon point ... il y a du monde à l'AG du club

Le vendredi 24 janvier 2014, se tenait notre assemblée générale 2013, 24 personnes présentes ... liste publiée dans la vie du club !

✚ Bon point ... Roc'in Bugey 2009 se vend très bien !

Pour cette année 2014 le bilan recettes/achats est en apparence ... équilibré ... mais une réparation du chargeur et d'un accu a été pris en charge par les finances du club (700€)!

Voici un petit récapitulatif (à la date de début septembre pour 2014)

2009 : 250 topos vendus – recettes : 6200€, frais (équipement, imprimeur, timbres) 7700€

2010 : 345 topos vendus – recettes : 3800€, frais (équipement, timbres) 2400€

2011 : 267 topos vendus – recettes : 2958€, frais (équipement, timbres) 3333€

2012 : 276 topos vendus – recettes : 3103€, frais (équipement, timbres) 3528€

2013 : 182 topos vendus – recettes : 2000€, frais (équipement, timbres) 1820€

2014 : 139 topos vendus – recettes : 1802€, frais (équipement, timbres) 1807€

Début septembre 2014, il reste 848 topos en stock (une grande partie est chez Gérard MOREL qui dispose d'un emplacement de stockage !). Nous sommes donc rassurés, l'équipement pourra encore être financé durant quelques années.

Les mises à jour se font comme pour l'édition 2002 sur le site du club à la page : <http://hotroc.free.fr/> Sur cette page apparaît aussi le formulaire de commande permettant un envoi individuel. Ce système de commande individuelle a beaucoup de succès.

✚ Question récurrente ... concernant la possibilité d'une carte club dissociée de la FFME:

Depuis des années, certains adhérents, qui restent au club plus par sympathie que par nécessité, réclament une carte Hot Roc uniquement! Je vais essayer d'expliquer clairement pourquoi ce n'est guère possible (on n'est pas en droit de le refuser ... je précise !).

Une adhésion c'est pour 2015:

- *la licence FFME (36,90 € - adulte) ; (24,20 € - jeune) ; (11,90 € - famille)*
- *La cotisation du CD69 (3,05 €) et celle du CR (2,30€)*
- *l'assurance fédérale de base (10 €) ou base + (13 €) ou base ++ (20 €)*
- *La cotisation FFME du club (125 €) divisée par le nombre d'adhérents (2 € environ ... si nous sommes plus de 60 !)*
- *La part HOT ROC (environ 5 €) - **c'est avec cette somme que nous gérons le club** -*
- *Eventuellement le complément ski de piste (5 €)... VTT (30€) et Slackline (5€)*

Une carte club à 5€ n'aurait pas de sens ... et nous conseillons à tous ceux qui la réclament, de faire la démarche inverse avec le club qui a leur faveur ... prendre une carte à ce club ... carte souvent assez chère car il propose des encadrements, possède une SAE, pratique la compétition et donc des entraînements etc... !

Et vous justifierez alors de l'adhésion FFME par votre adhésion Hot Roc ... Car en effet, tous les membres d'un club doivent être à la fédération, mais il suffit d'avoir un numéro d'adhérent (même à un autre club).

Le club auquel vous adhérez ne gagne rien à vous faire payer la licence + l'assurance ... il reverse cette somme intégralement à la FFME !

Par contre Hot Roc gagne à avoir des inscrits à la FFME ... car pour être représentatif et que le CD et le CR tiennent compte de nous dans la répartition des aides du CNDS, il faut être plus de 50 adhérents inscrits à la FFME au travers du club. Voilà donc la raison pour laquelle quand vous réclamez d'adhérer uniquement pour la part club à Hot Roc, il est répondu ... faites l'inverse ... prenez la carte club dans le club où vous faites de la SAE (c'est souvent la raison principale) et la carte FFME à Hot Roc ... il ne vous en coûte que 5€ supplémentaire ... et pour Hot Roc c'est un

adhérent ! Le Président est par exemple licencié évidemment à Hot Roc ... mais aussi membre de plusieurs club FFME (ECI, Silex, GHM).

Le seul problème est pour les compétiteurs dont le club est très impliqué dans cette pratique, et qui fait de la communication sur les podiums glanés par ses membres ! En effet c'est le club où vous prenez votre licence qui est inscrit pour les résultats en compétition, cela peut aussi jouer pour participer aux compétitions locales car avec la carte Hot Roc, vous n'accédez qu'aux championnats du CD69 et pas aux autres départements ... et idem pour le niveau Régional (mais là c'est plus étendu).

✚ Mauvais point :

Comme l'an dernier, le cout de l'impression de ce journal !

Certes on pourrait éviter la couleur, faire plus succinct ... donc moins de page ! Mais c'est notre seule publication ... dur de choisir la médiocrité !

Bilan, ce journal tiré à 50 exemplaires nécessite plus de 100€ d'encre (cartouches 364 pour HP)... C'est plus la critique des imprimantes très performantes (recto verso/couleur) vendues à des petits prix ... mais qui ensuite reviennent excessivement chères en cartouches, que nous soulignons ici !

✚ Point important ...

Pour ceux qui voyagent à l'étranger, hors la zone euro, il y a du changement cette année ... il faut toujours penser à le déclarer à la FFME afin de pouvoir bénéficier de l'assurance en cas de problème ... MAIS AUSSI ... souscrire une assurance complémentaire dont le coût (50€) me paraît exorbitant (c'est par voyage, et par adhérent !)

Sans doute des excès de rapatriements depuis les camps de base des hauts sommets ont obligé l'assureur à ce changement ... Mais pour celui qui voyage au Maroc par exemple, c'est assez choquant, voire malhonnête !

✚ Bon point : le camp d'été ...

Cet été, nous avons décidé de reprendre la formule du camp d'été qui perdure depuis plus d'une dizaine d'années, basé pour la dixième année consécutive au camping "la Cabane" à St Crépin, du samedi 9 août au dimanche 17 août 2014, mais dès le dimanche 3 août nous étions déjà une dizaine de membres du club sur le site !

Ce rassemblement fut comme chaque année "informel" ... 20 personnes ont séjourné au camping !

Alain BERTRAND et Anne Marie FRANCHINA, Charles BUSTOS, Laurent CHAPPAZ, Gilles CHATILLON, Didier CLARET-TOURNIER, Robert GAILLOT, Monique JOURJON, André LANGENBACH, Jean-Louis MILLION, Gérard MOREL, Kathy et Bernard NODIMAR, Claire, Grégory, Yohan et Charly PALLIERE, Nicolas SZAWROWSKY ... et bien sûr le Président Bruno FARA et son épouse Renée GUERIN !

Cette année, le club a encore participé à la prise en charge de 9 nuitées. Aider ce type de rassemblement convivial, tant que nos finances le permettent, est important pour justifier l'esprit de notre association.

Notons que 4 membres du club avaient opté pour Kalymnos ... une sorte de camp parallèle.

✚ Bon point : le camp d'été ...est actif

Katty et Bernard NODIMAR ont continué l'équipement du secteur au dessus de St Crépin (les Lyonnais), bientôt 30 voies ... les grimpeurs du club ont testé les lignes déjà équipées. Un bilan sur le site sera fait sur le site du club courant septembre.

✚ Bon point : une aide du CVHM pour équiper

Le Club Viennois de Haute Montagne, sous l'impulsion de Gérard MOREL, nous aide cette année à l'équipement ... ils nous ont offert 100 goujons de 12mm avec les plaquettes et 10 relais ... un grand remerciement à eux pour ce geste assez important, mais aussi pour la reconnaissance qu'ils manifestent de notre implication dans l'équipement des falaises de la région!

Quelques photos du camp d'été



Escalade à Mont dauphin

Apéro du soir au camp



**Via ferrata
Pour les enfants**

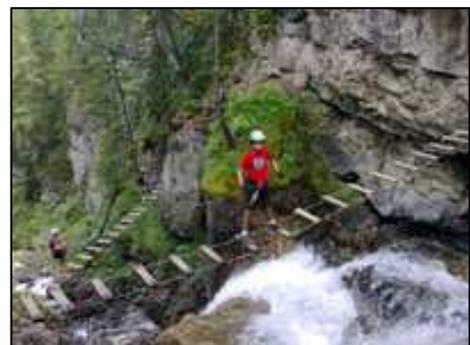


Repas au camp



Rando

via ferrata



Glacier Blanc

Secteur des Lyonnais





ffme

fédération
française
de la montagne
et de l'escalade

Paris, le 16 juin 2014

LETTRE

- aux présidents de clubs
- aux établissements affiliés

Pour information :

- aux présidents de comités régionaux
- aux présidents de comités départementaux
- aux membres associés
- aux membres du conseil d'administration

Objet : Rentrée 2014-2015

Madame, Monsieur, Chers amis,

La saison n'est pas encore terminée, mais déjà la rentrée se profile.

Une fois encore, je souhaite attirer votre attention sur le devoir d'information qui nous incombe, à tous les niveaux de la fédération.

Cette information, qui est la fois une obligation légale et plus encore morale, a deux objectifs principaux :

- **Le partage des valeurs portées par la FFME** : faire connaître à tous nos licenciés les atouts de la licence fédérale et ce qu'elle permet de construire : les formations des bénévoles, les formations professionnelles, la gestion et la défense des sites naturels d'escalade et de canyonisme, le soutien à la création d'équipements sportifs, l'organisation des grandes compétitions, le soutien aux équipes de France, la défense de nos intérêts collectifs, etc.

- **Le rappel à tous nos licenciés des garanties d'assurance** dont ils bénéficient au travers des contrats d'assurance de personne qui leur sont proposés, ainsi que leurs modalités de mise en œuvre. Vous trouverez à cet effet ci-joint les notices d'information « assurances » pour la saison 2014-2015 sur lesquelles vous devez communiquer et que vous devez impérativement remettre à vos adhérents. Cette disposition, imposée par la loi à la fédération et à vos associations, est la seule qui garantisse la bonne information des licenciés et qui protège notre contrat collectif contre des recours dont les conséquences peuvent être préjudiciables à toute la famille fédérale.

Pour répondre à vos attentes, deux nouveautés sous forme d'option vous sont présentées cette année : l'option VTT et l'option slackline et highline.

Par ailleurs devant l'accroissement des prises en charge d'assistance rapatriement liées aux voyages lointains, et après avis de l'assemblée générale de Grenoble, il a été choisi de mettre fin à la mutualisation des risques concernant ces voyages. En conséquence, les licenciés qui souhaitent être couverts pour les voyages lointains (hors Union européenne, Suisse, Monaco et Andorre) ne le seront qu'avec la souscription d'une prime spécifique de 50 € à chaque voyage. La déclaration obligatoire du voyage reste appliquée. Celle-ci se fait via le site de la fédération à travers « l'Espace licencié » que vous devez continuer à promouvoir auprès de vos membres. Pour toutes les activités fédérales en Union européenne, Suisse, Monaco et Andorre, les garanties d'assistance rapatriement et frais de secours restent inchangées et acquises dans nos contrats de Base, Base + et Base ++.

Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade
8-10, quai de la Marne – 75019 Paris
Téléphone : 33 (0) 1 40 18 75 50 – Fax : 33 (0) 1 40 18 75 59 – Courriel : info@ffme.fr
www.ffme.fr

Je vous rappelle également que depuis l'an dernier le règlement de la licence nationale peut s'accompagner des cotisations départementale et régionale. Le montant de ces cotisations est consultable sur l'onglet licence de votre « espace club » dans l'intranet fédéral.

Enfin, encore une nouveauté cette année, la possibilité pour les clubs de plus de 100 licenciés de transmettre un fichier de type « csv » avec les licences à créer et à renouveler. Une information plus détaillée vous a été transmise par courriel la semaine passée. Cette information est toutefois disponible sur l'onglet licence de votre « espace club » dans l'intranet fédéral.

Les obligations et les contraintes liées à la rentrée des clubs font partie intégrantes de nos engagements en tant que dirigeants bénévoles regroupés librement, par choix, au sein de la FFME. Ce sont beaucoup de responsabilités que vous assumez parfaitement chaque saison et je vous en remercie.

Le service vie associative du département administratif et financier est à votre écoute et à votre disposition pour toutes les questions relatives :

- aux licences et à la vie du club Madame Céline ROUSSEAU, licence@ffme.fr, 01 40 18 75 51 ;
- aux assurances Madame Danica DODEV, sinistres@ffme.fr, 01 40 18 75 55.

Je vous souhaite un très bel été et vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, Chers amis, mes chaleureuses amitiés sportives.



Pierre YOU
Président

1 - Le coût des licences

Les tarifs **hors assurance**, votés à l'assemblée générale de Grenoble, vous sont présentés ci-après pour chaque catégorie de licence.

- **La licence annuelle (hors assurance et hors cotisation CD/CR)**

Catégorie	Coût Licence (hors assurance et hors cotisations CD/CR)
Licence adulte	36,90 €
Licence jeune (- 18 ans)	24,20 €
Licence famille (cf. conditions spécifiques ci-dessous)	11,90 €

Cotisations CD/CR :

Le règlement de la licence peut s'accompagner des cotisations départementale et régionale. Pour connaître le montant qui sera prélevé à chaque prise de licence, les clubs peuvent consulter leur espace club dans l'intranet fédéral onglet licence. Si aucune cotisation n'apparaît, le club est invité à prendre contact avec son comité départemental et/ou régional. Il est possible qu'une cotisation club ou licencié ait été votée en assemblée générale sans qu'elle fasse l'objet du prélèvement automatique fédéral.

Conditions spécifiques licence famille :

Pour l'achat aux conditions normales de deux licences par les premiers membres d'une même famille, la ou les licences des autres membres de la même famille seront tarifées à 11,90 € chacune (**hors assurance et hors cotisation CD/CR**).

Il faut que les membres justifient d'un lien familial (même nom de famille) ou aient la même adresse et soient licenciés dans le même club. La mise en place et le respect de ces conditions sont laissés à la diligence et à l'appréciation des présidents de clubs.

Si vous avez par exemple dans une même famille : 2 adultes et 2 enfants. Il est conseillé de saisir d'abord les licences jeunes et ensuite les licences des adultes afin que la réduction famille s'applique aux adultes.

- **La licence annuelle à titre individuel (hors assurance)**

En application des articles 15 et 16 de son règlement intérieur, la Fédération a ouvert la possibilité d'acquérir une licence à titre individuel.

Le pratiquant peut ainsi régler directement sa licence, par voie de télépaiement, en se connectant sur le site internet de la Fédération.

Les droits octroyés par la licence à titre individuel sont identiques à ceux de toute licence en dehors des exceptions prévues à l'article 16 du règlement intérieur de la FFME. Enfin, ces licences n'ouvrent pas de droit de vote.

Catégorie	Coût Licence (hors assurance)
Licence adulte à titre individuel	70,00 €
Licence jeune à titre individuel (- 18 ans)	50,00 €

- **La licence « découverte » (hors assurance)**

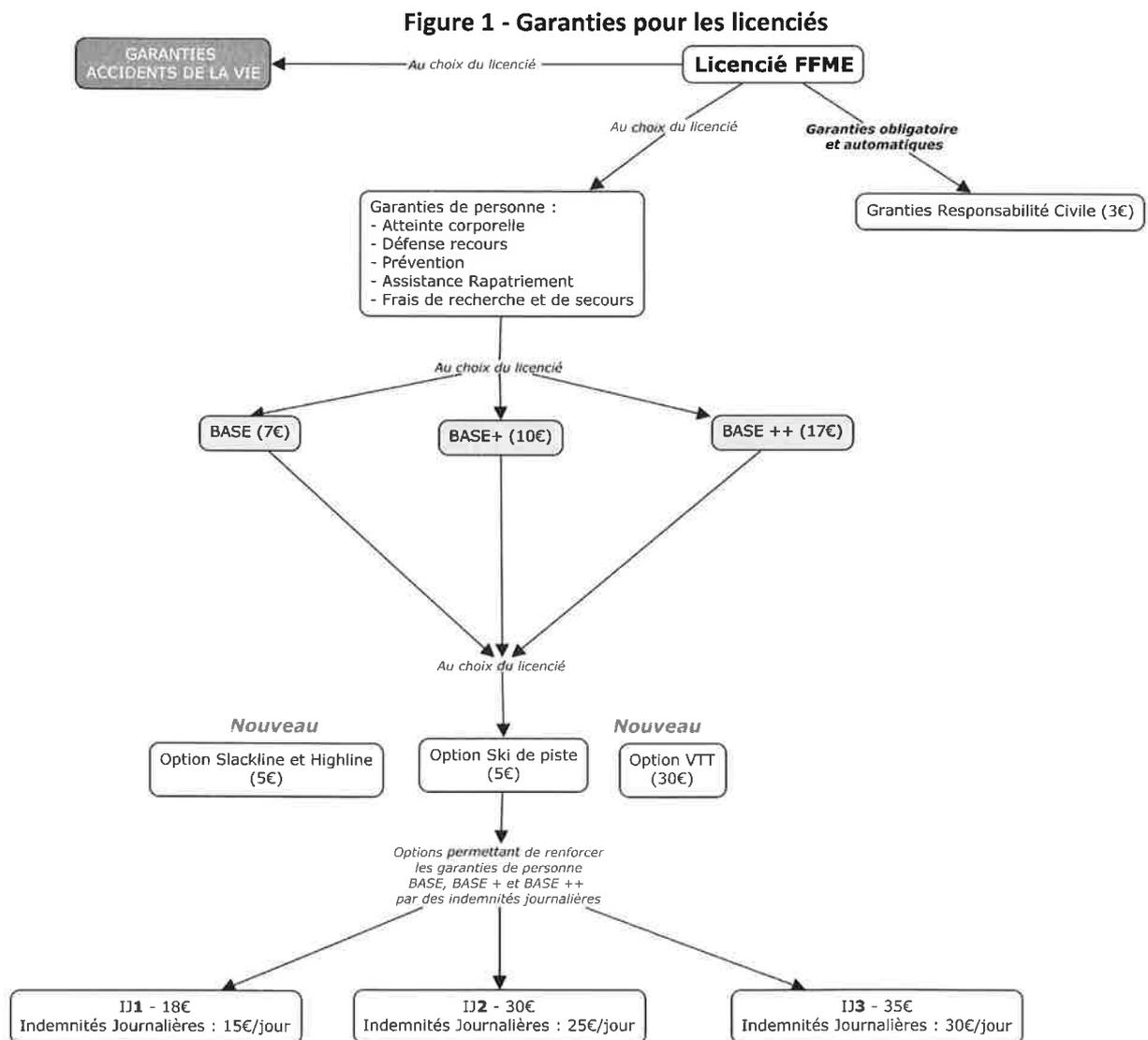
Catégorie	Coût Licence (hors assurance)
Licence « découverte »	5 €

2 - Affiliation

Première affiliation ou ré-affiliation d'une association ou d'un établissement	125 €
Frais de gestion pour un club ou un établissement affilié en mode facturation	50 €

3 - Assurances

Les figures 1, 2 et 3 qui suivent vous présentent les garanties pour les licenciés et les dirigeants. La souscription de ces contrats est proposée en ligne au moment de la saisie initiale par le club ou à tout moment de l'année, en se connectant à son « Espace licencié ».



Toujours dans le souci de vous apporter une meilleure couverture, la FFME a souhaité qu'un contrat particulier soit mis à la disposition des licenciés.

Le contrat Garantie des accidents de la vie (GAV)

Le contrat GAV garantit les dommages corporels résultant d'un événement accidentel de la vie privée, y compris à l'occasion d'un **accident sportif et ce quelle que soit l'activité pratiquée**. Ce contrat garantit également la pratique de sports dangereux tels que les sports sous-marins, les sports aériens, y compris l'ULM, le parapente et le deltaplane, les sports mécaniques lors de leurs compétitions et essais, ainsi que tous les sports pratiqués en qualité d'amateur par des sportifs inscrits sur la liste des sportifs de haut niveau arrêtée par le ministère chargé des sports.

Vous êtes indemnisé en tenant compte des dommages subis : préjudices économiques, psychologiques, physiologiques et esthétiques, jusqu'à 1 million d'euros par personne (possibilité de couverture familiale).

Deux formules de garanties vous sont proposées :

- Formule 1 pour une indemnisation dès 25 % d'incapacité permanente
- Formule 2 pour une indemnisation dès 5 % d'incapacité permanente

Tarif annuel TTC	Personne seule		Famille	
	Sans sports dangereux	Avec sports dangereux	Sans sports dangereux	Avec sports dangereux
Formule 1	103,73 €	153,56 €	193,73 €	287,66 €
Formule 2	135,24 €	198,56 €	259,43 €	387,56 €

Pour plus de renseignements, connectez-vous à « l'Espace licencié » (www.ffme.fr) ou contactez le Cabinet GOMIS-GARRIGUES au 05 61 52 88 60 de la part de la FFME, un tarif préférentiel et le meilleur accueil vous seront réservés.

TARIFS LICENCE ASSURANCE – 2014-2015
FORMULES « BASE » « BASE + » « BASE++ »

Catégorie	Coût Licence (hors cotisation CD/CR)	Coût Assurance Formule « Base »	Coût Assurance Formule « Base + »	Coût Assurance Formule « Base + + »	Option ski de piste	Total		
						Base	Base+	Base++
Licence adulte	36,90€	10 € dont : • RC 3 € • garanties de personne 7 €	13 € dont : • RC 3 € • garanties de personne 10 €	20 € dont : • RC 3 € • garanties de personne 17 €	5 €	46,90 € (51,90 €)*	49,90 € (54,90 €)*	56,90 € (61,90 €)*
Licence jeune (- 18 ans)	24 ,20 €	10 € dont : • RC 3 € • garanties de personne 7 €	13 € dont : • RC 3 € • garanties de personne 10 €	20 € dont : • RC 3 € • garanties de personne 17 €	5 €	34,20 € (39,20 €)*	37,20 € (42,20 €)*	44,20€ (49,20 €)*
Licence famille	11,90 €	10 € dont : • RC 3 € • garanties de personne 7 €	13 € dont : • RC 3 € • garanties de personne 10 €	20 € dont : • RC 3 € • garanties de personne 17 €	5 €	21,90 € (26,90 €)*	24,90 € (29,90€)*	31,90 € (36,90 €)*

Rappel : si le licencié choisit de renoncer aux garanties de personne, le coût de l'assurance est de 3 € uniquement pour la RC.

* **total licence incluant l'option ski de piste (5 €)**

Autres options	Option Slackline et Highline	Option VTT
Tarif	5€	30 €